



Commission Communication



Mercredi 15 novembre 2023 – 18h30
Salle du Conseil, Château Pams, Prades

ORDRE DU JOUR



Bilan des actions menées



Argumentaire taxe foncière



Questions diverses

Bilan des actions menées



DES BROCHURES, FLYERS, AFFICHES ...

- Carnet de recettes pour la semaine du goût
- Séjour montagne d'été
- Fête du Vélo
- Pochette permis de construire
- Attractivité du territoire
- Invitations, brochures, menus ...

Bilan des actions menées

PANNEAUPOCKET :

- 27 panneaux publiés en 16 semaines (programmes, calendriers de collecte, AMI Eus, événements, conseil communautaire ...),
- 37 communes membres,
- 267 abonnés à ce jour + la visibilité sur les comptes communaux,
- Uniquement sur le compte de la CC, en moyenne 43 vues par jour et +2,34 abonnés supplémentaires quotidiennement.

LES RESEAUX SOCIAUX :

Bel exemple : 1982 vues sur la mise en location des parcelles agricoles d'Eus

FACEBOOK :

- 169 posts en 8 mois, soit environ 20 posts/mois
- Bel exemple : + de 15 000 personnes touchées par les recrutements en cours

LINKEDIN :

- 13 posts en 5 mois, soit 2,6 posts/mois

Bilan des actions menées

25 ARTICLES DANS L'INDEPENDANT

soit + de 3,5 articles/mois

Prades

Une signature pour l'avenir du Conflent

Quatre communes concernées dans le cadre la convention Petites villes de demain.

Mardi 10 avril, au Jardin d'Orléans de la ville de Prades, une signature importante du développement rural et des berges du Conflent avec les communes de la convention, a eu lieu. En présence de représentants de Prades, quatre communes du Conflent (Lacort, L'Isle-en-Denis, Le Département et la Communauté de Communes Conflent Canigou) ainsi que le Bagnas des Territoires d'Établissement Foncier d'Occitanie (CCE), le Préfet régional (PRD), le Syndicat mixte Canigou Grand Sud, le conseil d'administration de l'Union des Financiers de l'Occitanie (UFO) et le maire de Prades, Guillaume Lannat.



À Prades, autour du préfet, l'ensemble des signataires de la convention cadre.

permet une harmonisation des démarches d'échanges et d'échanges (SIVIS) ou pays-citadins. Les communes signataires de la convention sont : Prades, L'Isle-en-Denis, Le Département et la Communauté de Communes Conflent Canigou. Cette convention, que le préfet, a signé avec les maires des communes de Prades, L'Isle-en-Denis, Le Département et la Communauté de Communes Conflent Canigou, vise à améliorer la coopération et à favoriser le développement de la commune de Prades. Elle est le fruit d'un travail de concertation qui a permis de définir des axes de coopération et de favoriser le développement de la commune de Prades. Elle est le fruit d'un travail de concertation qui a permis de définir des axes de coopération et de favoriser le développement de la commune de Prades.

Un véritable outil
C'est une véritable opportunité pour les communes de Prades, L'Isle-en-Denis, Le Département et la Communauté de Communes Conflent Canigou. Cette convention, que le préfet, a signé avec les maires des communes de Prades, L'Isle-en-Denis, Le Département et la Communauté de Communes Conflent Canigou, vise à améliorer la coopération et à favoriser le développement de la commune de Prades.

Nouvelle phase
Jean-Louis Jallat, président de la Communauté de Communes et maire de Prades, a annoncé que la commune de Prades va lancer une nouvelle phase de la convention. Cette nouvelle phase vise à améliorer la coopération et à favoriser le développement de la commune de Prades.

40 000 € pour Vinça

Dans ce cadre, le jour même à Mèges, Rodrigue Furdy, préfet adjoint à Bruno Guillel de la mairie, a versé un subvention de 40 000 euros pour le projet de réhabilitation du centre-ville d'Arles. La réhabilitation de la mise aux normes d'un café snack multiculturel, le café de France qui, propriété de la commune, n'attendait bientôt plus que son gestionnaire. « Lieu de culture, d'échange et de liens, bref, un lieu de vie », explique Sylvie Escoubas, vice-présidente de la CC.



Dans ce cadre, le jour même à Mèges, Rodrigue Furdy, préfet adjoint à Bruno Guillel de la mairie, a versé un subvention de 40 000 euros pour le projet de réhabilitation du centre-ville d'Arles.

L'installation d'agriculteurs facilitée par l'intercommunalité

Un nouvel appel à candidature est lancé concernant quatre parcelles, acquises par la communauté de communes Conflent-Canigou à Eus, pour installer un ou des porteurs de projets agricoles.

Les élus du dernier conseil communautaire, les élus du conseil municipal de Prades, ont décidé de lancer un appel à candidature pour installer un ou des porteurs de projets agricoles.

Oliver Gouas et C. Burguette chargés de mission projet alimentaire territorial sur une parcelle d'Eus.

Des expositions pour débiter

Les candidatures sont à adresser à la communauté de communes de Prades, L'Isle-en-Denis, Le Département et la Communauté de Communes Conflent Canigou.

Le mauvais tri coûte 80 000 euros à la communauté conflorentoise

La communauté de communes Conflent Canigou lance une nouvelle campagne qui doit servir à améliorer le tri des déchets.

Un camion mal trié ? Qu'import, Yans est là pour aider les habitants.



Un camion mal trié ? Qu'import, Yans est là pour aider les habitants.

Encore 30 % d'erreur de tri

Philippe Comas

Plusieurs ma...

Jujols

Les composteurs partagés arrivent



Présentation du principe du composteur partagé.

Ce mardi 18 avril, une dizaine d'habitants très intéressés étaient réunis à la mairie pour participer à une réunion publique concernant la mise en place des composteurs partagés dans la commune.

Cette action est proposée dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Conflent Canigou avec la collaboration de la mairie de Jujols.

Philippe Comas

Conflent-Canigou

Passé d'arme à propos du pôle d'échange multimodal de Villefranche

Le rendez-vous était donné à Olette. Fief du président Jean-Louis Jallat. Mais, comme nul n'est prophète en son pays, ce dernier a eu à affronter à quelques décennies pour l'appas de la politique mené.

Motivation d'un broyeur professionnel



Le pôle de Villefranche-de-Conflent qui accueille notamment le club des Tennis.

Philippe Comas

Plusieurs ma...

Villefranche-de-Conflent

Le bastion du Dauphin bientôt rendu aux visiteurs

Totalement impraticable depuis l'effondrement de son toit, le bastion du Dauphin bénéficie d'une rénovation sans précédent.



L'imposant bastion du Dauphin enveloppé d'un échafaudage.

Ouvert au public en octobre 2024

Philippe Comas

Plusieurs ma...

Olette

Belle réussite pour la fête du livre jeunesse



Les enfants captivés par la lecture des contes et légendes au ciné lecture.

Sous un grand soleil, une centaine d'enfants ont participé à la Fête du Livre Jeunesse qui s'est tenue à la maison des Jeunes d'Olette ce jeudi 20 juillet au matin. Cette manifestation est organisée par le réseau des médiathèques de la Région de l'Occitanie.

Philippe Comas

Plusieurs ma...

Mantet

Une journée en montage avec l'espace loisirs jeunes



Passer une journée en montage avec l'espace loisirs jeunes.

L'espace loisirs jeunes de la communauté de communes du Conflent Canigou, accueille pendant les périodes de vacances, des jeunes de 12 à 17 ans. Animations et sorties sont au programme. Dans le cadre du projet « Montagne active », un petit groupe est venu découvrir la réserve naturelle de la montagne de Mantet.

Philippe Comas

Plusieurs ma...

Bilan des actions menées

UN NOUVEAU DESIGN EN COURS DE MISE EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET



Institution

Services

Tourisme

Marchés publics

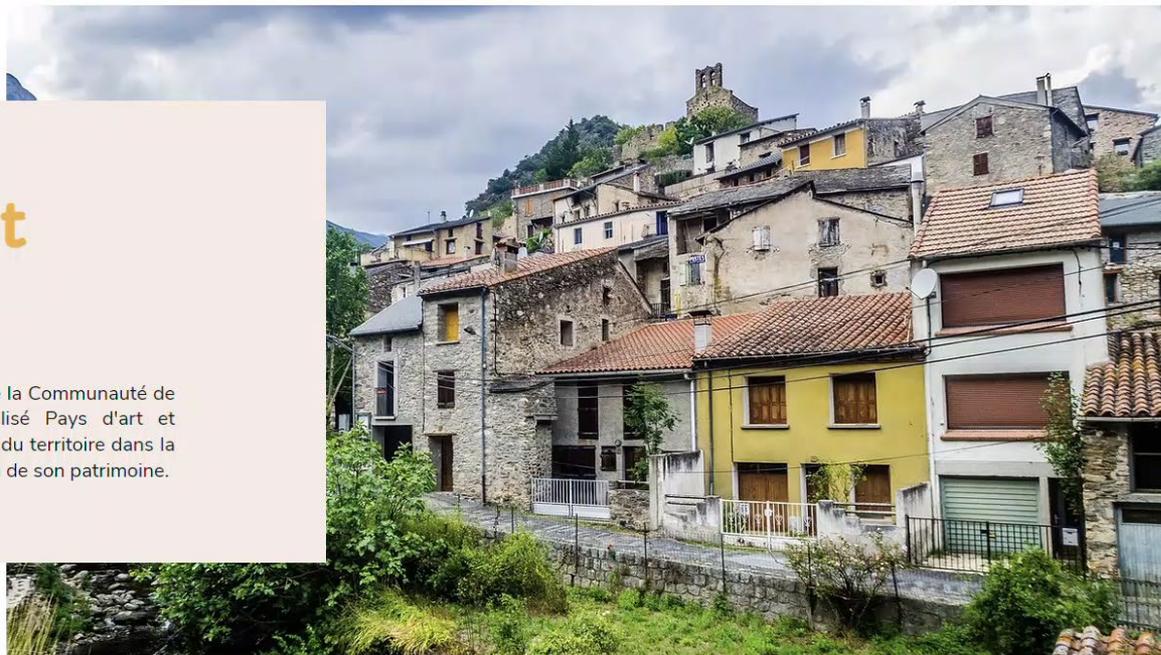
Paiement en ligne

Intranet

Contact

Pays d'Art et d'Histoire

Depuis le 17 janvier 2022, le territoire de la Communauté de Communes Conflent Canigó est labellisé Pays d'art et d'histoire : cela implique un engagement du territoire dans la préservation, la valorisation et l'animation de son patrimoine.

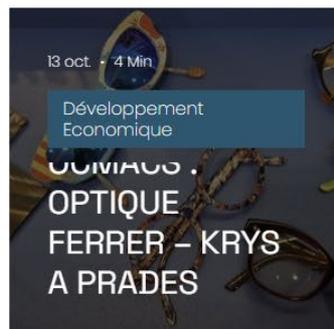


*Pages concernées à ce jour : PVD, PAT, PAH, Recrutement,
France Services, Calendrier de collecte (intranet)*



Bilan des actions menées

DES ARTICLES SUR NOTRE SITE INTERNET:



Taxe foncière

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

Augmentation de la base de +7,1%

Augmentation des taux de l'intercommunalité :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 6,5 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,36%
- Cotisation foncière des entreprises : 35,73%
- Taxe d'habitation applicable aux résidences secondaires : 16,74%
- Taxe GEMAPI : 130 150€
- Maintien du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 14%,4,5 points.

Questions diverses



Merci de votre attention